



Enjeux de la mission

Depuis février 2003, l'AFTRP (devenue Grand Paris Aménagement) réalise, pour le compte de la commune de Bois d'Arcy, l'aménagement des 120 ha de la ZAC de La Croix Bonnet comprenant :

- un quartier d'habitat accueillant aujourd'hui 1 100 logements collectifs et individuels groupés, (normes HQE, nouveaux programmes BBC à minima), des équipements et un pôle de commerces de proximité ;
 - un parc d'activités de 50 ha destiné à accueillir des activités économiques en majorité PME/PMI ainsi que des petits programmes de bureaux ;
 - 36 ha d'espaces paysagers qui se composent du parc canal aménagé sur la Rigole des Clayes permettant une gestion des eaux de ruissellement à ciel ouvert et offrant un vaste espace naturel en lisière de la forêt domaniale de Bois d'Arcy.

Type de mission: Coordination interchantier

Maître d'ouvrage: Grand Paris Aménagement

Coût du projet :

directeur de mission : Jean-Christophe Viané

Année: 2018 - 2021

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 174 logements (phases 3 et 4), 9 lots d'activités

Acteurs: Grand Paris Aménagement, Ville de Bois d'Arcy, Promoteurs, Bailleurs, Entreprises

Consultants mobilisés: Jean-Christophe Vigné

Montant de la mission: 7 412,5 € HT

Le projet initial est composé de 4 phases.

La présente mission porte sur les deux dernières phases.

- ## Contenu de la mission

 - ▶ Initialisation et construction d'un planning détaillé permettant l'identification des interfaces entre chantiers et des différents chemins critiques ;
 - ▶ Initialisation et construction d'un carnet de phasage préfigurant l'organisation des différents chantiers (accès, circulation, stockage...) au regard des contraintes de coactivité et des exigences du site (environnementales, site occupé et en activité) ;
 - ▶ Initialisation et tenue d'un tableau de bord de suivi de l'ensemble des opérations (phase études, préparation et chantier) ;
 - ▶ Centralisation des éléments nécessaires au pilotage, la planification et la coordination du projet ;
 - ▶ Analyse et validation des plans d'installation de chantier des lots, coordination des plans de synthèse ;
 - ▶ Suivi des chantiers, respect des mesures d'organisation ;
 - ▶ Assistance sur les phases de réalisation des héberges par l'aménageur avec prise en compte des interfaces concessionnaires

